



Campagne BDS France  
21 ter rue Voltaire  
75011 Paris

Rungis, le 17 mars 2015

Objet : réponse à votre courrier du 4 mars 2015  
Lettre recommandée avec accusée de réception 1A 097 115 2231 3

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 4 Mars 2015, et y avons porté toute notre attention.

Il m'a semblé nécessaire de vous répondre pour clarifier une situation qui, le moins que l'on puisse dire, ajoute de la confusion à la confusion.

Je voudrais d'abord vous rappeler que Lidl France ne fait pas de politique. Je respecte les convictions qui sont les vôtres – et que vous détaillez largement dans votre courrier - mais vous comprendrez que nous ne sommes pas le bon interlocuteur. Notre pays vous donne l'opportunité d'utiliser des voies juridiques dans le cas où vous estimez que nous sommes en effraction avec la loi (ce qui n'est évidemment pas le cas). Autrement, il y a très certainement des personnes au sein du gouvernement ou du parlement français qui sauront écouter vos revendications.

En tout état de cause, ces revendications, d'ordre politique, ne regardent en rien Lidl France. Notre priorité est de nous assurer de la qualité et de l'excellence des produits de nos fournisseurs (dont la très grande majorité, j'en profite pour le rappeler, sont français). Notre exigence élevée vis-à-vis de nos fournisseurs est la garantie de la qualité des produits que nous vendons. C'est aussi simple que cela. J'ajoute d'ailleurs que les produits que vous incriminez sont d'une qualité irréprochable, et plébiscités pour cette raison par beaucoup de nos clients.

En ce qui concerne votre accusation principale, je tiens à vous dire qu'elle est infondée. Les produits de l'entreprise Mehadrin que nous vendons ne proviennent pas des territoires que vous mentionnez. **Vous trouverez en pièce jointe la localisation exacte de ces productions.**

Dans ces conditions, et pour toutes ces raisons, nous ne mettrons pas un terme au partenariat qui nous lie avec l'entreprise Mehadrin. En conséquence, le combat que vous menez contre Lidl France doit cesser, au moins sur le terrain, car il met en cause la sécurité de nos salariés et de nos clients, perturbe l'activité économique de nos magasins et porte préjudice à notre image, ce qui n'est évidemment pas acceptable.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Nicolas CAIO  
Responsable Communication